

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2468

Lyon 1er - Cession à titre onéreux d'une bande de terrain de 10 m² au profit du syndicat des copropriétaires du 39 rue Bon Pasteur - EI 01284 - n° inventaire 01284T001-02

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2468 - LYON 1ER - CESSION A TITRE ONEREUX D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 10 M² AU PROFIT DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 39 RUE BON PASTEUR - EI 01284 - N° INVENTAIRE 01284T001-02 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire des parcelles de terrains sises à Lyon 1^{er}, 33, 33 bis et 35 rue du Bon Pasteur figurant au cadastre sous les références AL 160, AL 163 et AL 148 par suite de l'acquisition qu'elle en a faite aux termes d'un acte signé les 7 et 8 novembre 2005. Le tènement ainsi constitué appartient au domaine privé de la commune.

Dans le cadre de l'étude foncière engagée sur le tènement immobilier sis 33-35 rue Bon Pasteur, il a été identifié la nécessité de corriger la limite de propriété entre le fonds de la commune et le fonds voisin cadastré AL 150. Il a été en effet relevé lors d'un procès-verbal de bornage de juin 2010, que le Syndicat des Copropriétaires (SDC) avait empiété sur la parcelle communale AL 148 sur une superficie de 10.3 m². Il vous est proposé de procéder à une régularisation foncière afin de mettre en cohérence la réalité physique avec le titre juridique de copropriété.

Cette régularisation prendrait la forme d'une cession de bande de terrain en faveur du SDC du 39 rue Bon Pasteur à extraire de la parcelle communale cadastrée AL 148. Cette emprise d'une superficie de 10.3 m², constitue aujourd'hui un empiètement du fonds cadastré AL 150 constaté contradictoirement à l'occasion du procès-verbal de bornage en juin 2010. Le prix du mètre carré de ce terrain nu non constructible est fixé à 150 euros, prix admis par France domaine dans son avis daté du 25 juillet 2016.

Les copropriétaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 26 juillet 2016 ont approuvé la résolution portant sur l'acquisition de l'empiètement au prix susvisé.

Il vous est proposé d'approuver la cession de cette bande de terrain nu sans utilité avérée pour la Ville au prix de 1 545,00 euros.

Les frais d'acte seront pris en charge pour la copropriété du 39 rue Bon Pasteur.

Vu ledit projet d'acte ;

Vu l'avis n° 2016-381V1870 de France Domaine en date du 25 juillet 2016 ;

Mme la Maire du 1^{er} arrondissement ayant été consultée par courrier du 7 octobre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La cession de la bande de terrain sus-décrite d'une superficie de 10.3 m², au prix de 1 545 euros par la Ville de Lyon au SDC 39 rue Bon Pasteur, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le projet d'acte, ainsi que tout document y afférent.

3. La prévision de la recette sera inscrite au budget de la Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme foncier VDL.

4. La réalisation de la recette sera imputée à la nature comptable 775, fonction 020, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.

5. La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14 :

N° d'inventaire	Désignation	Superficie cédée m ²	Superficie totale EI m ²	Compte nature	Montant €	Observations
01284T001-02	Terrain	10,30	1 996,29	2132	1 545,00	

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY